

CAP Petite Enfance

Maison Familiale Rurale "Les Sources" LA MEIGNANNE

Déroulement de la formation

Durée

- 1 an
- **Alternance** de périodes de **stages** dans le secteur de la **Petite Enfance** et de périodes de formation à la **Maison Familiale Rurale**

Objectifs

- Former des **professionnels qualifiés auprès des enfants** ; capables :
 - d'en assurer l'accueil et la garde au sein d'environnements différents,
 - de contribuer à son développement, son éducation et sa socialisation
 - de répondre à ses besoins fondamentaux
 - d'assurer l'entretien et l'hygiène de ses différents espaces de vie
- Permettre la **réussite de chacun à l'examen** grâce à **une alternance** :
 - de temps d'acquisition de connaissances théoriques selon le référentiel de l'éducation nationale
 - de temps d'acquisition de savoirs faire pratiques sur des lieux de stage conformes aux exigences de l'examen

Contenu

Il est abordé tant en stage qu'à la Maison Familiale :

- **Modules d'enseignement technique et professionnel : 308 h de formation**
 - Sciences médico-sociales et vie socio-professionnelle
 - Biologie générale et appliquée
 - Nutrition- alimentation
 - Technologie-pratique- cuisine

Stage

La formation se déroule **en alternance** sur des structures de stage soit :

- Auprès d'enfants de 2 à 6 ans (école maternelle, centre de loisirs, centre de vacances, garderie périscolaire ...)
- Auprès d'enfants de 0 à 2 ans (crèche, pouponnières, haltes garderies...)

Ces périodes feront l'objet d'un suivi régulier par la Maison Familiale en concertation avec le tuteur de stage. La durée et les horaires de stage seront définis d'un commun accord et annotés **sur la convention de stage** signée préalablement entre les trois parties (stagiaire, structure d'accueil et Maison Familiale). Le stagiaire s'engage à respecter le calendrier prédéfini.

Les stages feront l'objet d'attestation et d'un rapport nécessaires pour se présenter à l'examen.



accompagnement • compétence • savoir-faire



partenariat • réussite • responsabilité • épanouissement

RÉUSSIR
autrement



Vers quels métiers ?

Dans les secteurs de la petite enfance :

- garde à domicile
- crèche
- halte garderie
- centre de loisirs
- école

Un tremplin pour les concours :

- Auxiliaire de puériculture
- ATSEM
- ...

Statut

Formation pour adultes de niveau V.

Cette formation peut se faire dans le cadre soit :

- D'une candidature individuelle
- D'un contrat de travail (Congé individuel de formation, contrat d'accompagnement vers l'emploi, contrat de professionnalisation, formation en cours d'emploi, ...) – Dans le cadre de ces statuts les conditions prédéfinies peuvent différer et feront l'objet d'une étude préalable par la Maison Familiale.



Admission

Les candidats à cette formation doivent justifier :

- d'un diplôme de niveau V (BEP-CAP)
- et/ou d'une expérience significative auprès d'un public de jeunes enfants

L'admission est soumise à un entretien préalable avec un responsable de l'équipe pédagogique. Elle ne sera effective qu'après la signature de la convention de formation entre les deux parties.



Examen

L'examen comprend 3 épreuves essentiellement pratiques et orales :

- EP1 : prise en charge de l'enfant à domicile
- EP2 : prise en charge de l'enfant en structure collective
- EP3 : techniques de services à l'utilisateur



Maison Familiale Rurale "Les Sources"

38, rue du Plessis Macé
49770 LA MEIGNANNE
Tél. : 02 41 96 91 60
Fax : 02 41 96 91 69

Courriel : mfr.la-meignanne@mfr.asso.fr

accompagnement • compétence • savoir-faire

partenariat • réussite • responsabilité • épanouissement